



11, 12 et 13 juin 2014 · Hôtel du Lac · MONT-TREMBLANT



Formulaire d'inscription

Catégorie	Sans souper	Avec souper le jeudi
Étudiants (<i>preuve de fréquentation scolaire à temps plein requise</i>)	180 \$	240 \$
OBNL et Individus	280 \$	340 \$
Municipalités, Institutions publiques	380 \$	440 \$
Consultants, Commerces, Entreprises	500 \$	560 \$

(Les taxes sont incluses)

Les coûts comprennent:

2 jours 1/2 de forum, 2 dîners, 4 pauses, l'apéritif et le guide du participant. L'hébergement n'est pas inclus.

Veillez prendre note que le participant peut annuler son inscription sans frais avant le 5 mai 2014 à 13h, en informant par écrit le CRE Laurentides à info@forumnationalsurleslacs.org.

Après cette date les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

Nom:	Prénom:
Catégorie:	
Organisation:	
Titre:	
Adresse:	
Ville:	Code postal:
Téléphone:	Courriel:
Particularités alimentaires (allergies, végétarisme...):	

J'accepte que mon nom et celui de mon organisation soient publiés sur la liste officielle des participants du Forum national sur les lacs 2014.

Je participerai au souper du jeudi 12 juin.

Je souhaite recevoir une facture par courriel.

Je joins un paiement de \$ pour participer à l'événement.

Veillez libeller votre chèque au nom du **CRE Laurentides** et le poster avec ce formulaire à l'adresse suivante:

**CRE Laurentides, 298, rue Labelle, bureau 100,
Saint-Jérôme, Québec, J7Z 5L1**

Je souhaite être certifié(e) par le RSVL.

La certification est limitée à **54** participants, une seule inscription par organisme sera acceptée. **La priorité est donnée aux associations de lacs.** Nous communiquerons plus de détails aux participants ultérieurement. L'inscription à la certification consiste en :

- Une formation théorique en atelier (1h30) le 12 juin.
- Un test pratique aux protocoles de mesure de la transparence et d'échantillonnage de la qualité de l'eau d'environ 15 minutes, à un moment prédéterminé par l'organisation pendant l'une des 2 journées.

La formation théorique et le test pratique doivent être suivis pour recevoir l'attestation officielle de la Direction du suivi de l'état de l'environnement du MDDEFP.
Date limite d'inscription pour la certification: 12 mai 2014